



## Mulhouse se transforme et ça se voit !

Travaux de piétonnisation du secteur  
Arsenal - Tanneurs et Bons Enfants

Vendredi 17 novembre 2023 à 14h

### Contact presse

Elise BOUGARD

Tél : 03 89 32 59 92

Port : 06 16 32 33 41

[elise.bougard@mulhouse.fr](mailto:elise.bougard@mulhouse.fr)

## Un paysage urbain redessiné !

*Sous les yeux des Mulhousiens et des visiteurs, le centre-ville de Mulhouse se réinvente afin de s'adapter aux usages présents et futurs. Un deuxième acte du projet Mulhouse Grand Centre qui aspire à valoriser le cœur de ville, premier pôle d'activité de Mulhouse, voit actuellement le jour. Commerce, habitat, accessibilité, stationnement et espaces publics, tous ces espaces se voient aujourd'hui réinventés pour répondre aux besoins et attentes du plus grand nombre.*

*Améliorer l'attractivité commerciale et résidentielle avec des espaces publics plaisants et qualitatifs. Favoriser les modes doux, dont la déambulation piétonne, en supprimant le flux de transit (véhicules) à travers les rues étroites du centre-ville. Étendre la zone piétonne et mettre en œuvre un contrôle d'accès par bornes automatiques intégrant la fonctionnalité de code à usage unique pour opérer des chargements / déchargement d'objets volumineux. Adapter la ville au changement climatique à travers l'infiltration des eaux pluviales, la végétalisation et la désimperméabilisation des surfaces... Voici les objectifs de cette piétonnisation ! Mulhouse valorise ces espaces publics et offre aux Mulhousiens des lieux de vie réinventés.*

## Un projet concerté

Ce projet de piétonnisation est le fruit d'une démarche d'expérimentation et de concertation lancée en 2021 qui s'est poursuivie durant les travaux, elle s'exprime notamment à travers :

- une concertation avec les usagers et habitants avec préfiguration de l'espace lors de la journée sans voiture du 22 mai 2022,
- une présentation du projet et des consultations des riverains et commerçants lors de 4 balades sur le terrain en octobre 2022. Cette concertation a permis d'ajuster le projet aux usages. Ainsi, le double sens a été conservé rue du Raisin, l'apaisement de la Grand Rue et la qualification de la placette ont été privilégiés. L'aménagement prend également en compte les besoins des personnes âgées avec un choix de matériaux confortables,
- un dialogue continu en amont et lors de la phase chantier avec les commerçants.



Ce chantier a été aussi concerté avec les commerçants du secteur et adapté selon leurs besoins. Ce dialogue s'illustre via plusieurs exemples : la rue des Bons Enfants où prédomine le prêt-à-porter, les travaux ont été réalisés durant l'été pour avoir une rue livrée pour la rentrée de septembre, les travaux se déroulent à l'automne après la saison estivale pour profiter des terrasses le printemps et l'été pour la rue de l'Arsenal où se situe de nombreux commerces de bouche.

La Ville durant cette période de concertation et de travaux a recours à un médiateur, Gilles Annenkoff, pour répondre aux interrogations du quotidien des riverains et commerçants, et relayer les demandes auprès des services et de l'entreprise en charge des travaux pour leur résolution.



# Un chantier pour construire demain et mieux vivre aujourd'hui

La réfection des espaces publics a débuté fin avril 2023. En sept mois (21 avril - 24 novembre 2023) 5000 m<sup>2</sup> ont été aménagés sur les 6500 m<sup>2</sup> du projet, correspondant à un avancement de 80%. À ce jour, les rues Bonbonnière, Bons enfants, Tanneurs, Raisin, la place de la Concorde et la moitié de la rue de l'Arsenal sont finalisées.

Trois matériaux ont été principalement utilisés :

- des dalles porphyre (pierre naturelle, en provenance Trento au Nord de l'Italie), une utilisation « historique » dans le centre-ville, avec des joints serrés pour le confort de marche,
- des pavés bétons « Keops », de couleur claire (faible albédo) : ils ne conservent pas la chaleur et permettent également l'infiltration des eaux pluviales. Fabrication à Wittenheim,
- des pavés basaltes, uniquement au droit des restaurants de la rue Bonbonnière, dans la continuité de l'existant, pour agrandir et accentuer le cachet de l'espace terrasse.

Les dalles porphyre existantes sur les trottoirs ont été maintenues, avec des réfections ponctuelles.



Le projet comprend 800 m<sup>2</sup> d'espaces verts (460 m<sup>2</sup> réalisés à ce jour, les 340 m<sup>2</sup> restant seront réalisés au premier trimestre 2024) et notamment des arbres, répartis dans l'ensemble des rues. Ils seront plantés à la fin de l'hiver et seront arrosés par un système de goutte-à-goutte. La diversité des espèces plantées permettra de bénéficier d'une présence végétale tout au long de l'année. Les arbres permettront l'infiltration des eaux pluviales, ils apporteront de la fraîcheur et embelliront ces espaces.

Des city-murs (végétalisation urbaine) seront mis en œuvre sur le projet afin de diversifier et d'apporter du végétal dans les secteurs où il est impossible de planter en pleine terre.

Les travaux se poursuivront, à partir de fin janvier 2024, pour environ 3 mois. Il s'agira de réaliser les aménagements prévus sur la fin de la rue de l'Arsenal, autour de Porte Haute. Les plantations des espaces verts et des finitions diverses (rue des Bons Enfants, place de la Concorde, etc.) seront par ailleurs effectuées. Enfin, la dernière borne d'accès au début de la rue de la Loi sera installée. Quant à la placette Grand Rue, les aménagements seront prévus en 2024, des aléas et l'impératif de laisser place aux festivités de Noël expliquent ce décalage.

Le budget de la piétonnisation est de 2 450 000 € HT.

L'État a apporté son soutien au projet via le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires dit « Fond Vert » à hauteur de 33%, soit 808 000 € en lien avec la mise en œuvre de la Zone à Faible Émission.

D'autres financeurs ont été sollicités : l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (AERM) et la Région Grand Est notamment.



## Innovations sur le contrôle d'accès de la zone piétonne

Dans le cadre de l'opération Mulhouse Grand Centre, de nouvelles zones sont en cours de piétonnisation. Afin de sécuriser l'accès aux différents secteurs, de nouvelles bornes d'accès sont installées pour y réguler le trafic. Ces bornes réduiront drastiquement la présence de véhicules en centre-ville, tout en permettant aux ayants droit d'y accéder en limitant au maximum leur cheminement. Les bornes automatiques seront en service à partir du 24 novembre 2023. Dès lors, seules les personnes ayant droit seront autorisées à accéder aux rues situées dans le périmètre (en dehors des heures de livraison, de 6h à 10h, pendant lesquelles les bornes seront en position basse). Sont concernés : les véhicules des riverains habitant la zone et ceux des personnes disposant d'un garage dans ce secteur (accès « Riverains »), ainsi que ceux des commerçants et professionnels.

La Ville innove en mettant en place sur les nouveaux sites de bornes un système de Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation (LAPI). Ainsi, les ayants-droit concernés (riverains et commerçants notamment) verront leur accès facilité. Cette nouvelle fonctionnalité permet la mise en place des droits d'accès par voie dématérialisée. Les autorisations en LAPI seront doublées d'un badge physique, permettant l'accès en cas de problème de lecture de plaque (plaque sale par exemple) ou en cas de véhicule de prêt. Enfin, un système d'interphonie est prévu pour les situations imprévisibles ou urgentes (accès d'un artisan pour une fuite d'eau par exemple).

Par ailleurs, s'agissant d'une demande ayant émergé lors des concertations, un principe de codes à usage unique distribués aux commerçants permettra à leurs clients d'accéder facilement aux commerces (pour le retrait d'une livraison volumineuse ou un accès d'une PMR par exemple).

## Bilan et perspectives

À ce jour, après une période difficile liée aux travaux et au contexte national pour les commerçants, des signes positifs sont observés, notamment dans la rue du Raisin ou la rue des Bons Enfants depuis la fin du chantier sur ces axes. On constate également une évolution du paysage commercial avec des implantations telles que : Ch'ti Marcel, Massy, Casa Panettone, Au vrai chic littéraire, Cavalgreen, Royal Donuts...

Prochainement, le réseau de mobilité douce sera aménagé à partir de 2024 sur le boulevard Roosevelt, pour rejoindre notamment la station de tram et le parking d'entrée de Ville de la Porte Haute, le Marché et le parc des Terrasses du Musées.

Aujourd'hui encore, Mulhouse s'engage pour une ville apaisée, agréable, verte et répondant aux usages de la ville de demain !

